

Lettre d'information pour les chasseurs adhérents de la F I C I F

F I C I F : Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France

Paris (75) , Yvelines (78) , Essonne (91) , Hauts-de-Seine (92) , Seine-Saint-Denis (93) , Val-de-Marne (94) , Val-d'Oise (95).

Question de climat...

Un incroyable temps d'automne s'était installé, une ambiance d'été indien régnait.

Et soudain, le vendredi 13 novembre, le tonnerre a retenti, l'horreur est apparue.

Chacun se souviendra des moments vécus cette nuit et ce matin-là, comme chacun se souvient où il était lorsqu'un attentat a frappé les tours jumelles de New-York le 11 septembre 2001.

La FICIF, à travers un communiqué adressé à tous ses chasseurs, a manifesté immédiatement sa compassion et sa solidarité citoyenne.

Mais bien sûr, la vie doit continuer et je dirai même, de plus belle.

Les sangliers sont abondants, semble-t-il, dans bien des territoires : c'est la responsabilité des chasseurs d'en réguler les populations et donc de les réduire drastiquement dans les endroits où cela est nécessaire. Trop de sangliers là maintenant, c'est trop de dégâts là demain.

De belles surprises en perdrix et lièvres dans certains endroits pour les premières chasses, la joie de voir des faisans en quantité notamment sur les territoires en plan de gestion et dans les GIC.

Les élections régionales sont d'actualité. Nous avons initié une démarche commune, FICIF et FDC de Seine-et-Marne, auprès des principales têtes de listes des diverses formations pour établir clairement le rôle des chasseurs dans la ruralité et la vie des territoires, et proposer de futures actions concrètes.

En ce qui concerne la vie fédérale, nos assemblées départementales auront lieu dès le printemps, comme d'habitude. Sous réserve de confirmation, les dates à retenir sont :

le 21 mars pour Paris et les trois départements de la petite couronne,

le 22 mars pour le Val-d'Oise,

le 23 mars pour l'Essonne,

le 24 mars pour les Yvelines.

Puis, nous tiendrons notre assemblée générale annuelle à Mantes-la-Jolie, le samedi 2 avril, deuxième jour du Salon de la Chasse.

A cette occasion nous organiserons aussi une exposition de trophées pendant toute la durée du salon.

Dites le autour de vous et merci de penser à conserver vos trophées pour les exposer.

Bonnes journées sur le terrain.

Bonnes fêtes de famille, et vive 2016

Très cordialement en Saint-Hubert.

Thierry Clerc
Président de la FICIF

Un site pour les chasseurs : www.ficif.com

Depuis la création de la FICIF en juillet 2013, le site www.ficif.com est au service des adhérents de notre fédération mais aussi au service de tous les chasseurs.

Régulièrement, par petites touches, le site fait l'objet d'améliorations et d'actualisations : renouvellement des photos, intégration de nouvelles rubriques, simplification d'accès aux informations, rédactions...

Ainsi, par exemple, dans la rubrique Actualités, la page FICIF Web TV présente plusieurs vidéos réalisées récemment et dont les plus regardées sont : La formation sur la chasse à l'arc dispensée au Fort du Trou d'Enfer, les comptages de cervidés en bordure du massif forestier de Rambouillet, l'opération Nettoyons la nature avec l'Association des jeunes chasseurs d'Île-de-France en forêt de Sénart.

Dans cette même rubrique sont mis en ligne tous les numéros de la Lettre « *Chasseurs d'Île-de-France* ».

La rubrique FICIF rappelle les missions (service public, intérêt général, associatives) de notre fédération et présente ses élus et son personnel.

Dans la rubrique En pratique, la page Partenaires donne les noms, fonctions et coordonnées des institutions ou associations avec lesquelles la FICIF entretient des liens privilégiés.

Bien sûr, la rubrique Validation est très consultée et aussitôt utilisée, tout comme la rubrique Formation avec tous les éléments relatifs à la préparation à l'examen du permis de chasser.

Vigilance !

Quelques heures après les attentats survenus à Paris dans la soirée du 13 novembre, Thierry Clerc, président de la FICIF, a adressé aux adhérents de notre fédération un message mis en ligne sur notre site. Il expliquait que l'état d'urgence décrété par le Président de la République donnait aux préfets le pouvoir de suspendre la pratique de la chasse dans nos départements et il recommandait à nos chasseurs de suspendre par solidarité, toute activité de chasse durant les trois jours de deuil national.

Dans cette situation d'état d'urgence qui impose à chacun un comportement de vigilance, la FICIF relayait auprès de tous nos chasseurs, les recommandations données par la Gendarmerie : être prudent en cas de rencontre avec des tiers ayant une attitude suspecte, être attentif à tout élément inhabituel (voiture abandonnée, colis suspect...) et contacter le 17 pour fournir les renseignements détaillés et précis.

En complément de cette alerte, la FICIF recommande à tous les chasseurs qui sont, comme les tireurs sportifs, des utilisateurs légaux d'armes à feu détenues en toute légalité, de veiller à être strictement en règle et de simplifier le travail des forces de l'ordre en cas de contrôle sur les routes ou en campagne.

Lors des trajets en voiture en particulier, il convient de sécuriser les armes (arme déchargée et placée sous étui fermé, ou démontée, et munie en plus d'un verrou de pontet), de transporter les munitions séparément de l'arme (habitacle ou coffre du véhicule), de porter sur soi son permis de chasser avec sa validation annuelle (ou sa licence de tir) ainsi que le récépissé de déclaration ou d'enregistrement de l'arme, sans oublier bien sûr permis de conduire, papiers du véhicule, papiers d'identité, etc.

Être vigilant et responsable est une preuve de civisme.

Artiste animalier à l'honneur

Tout en assurant sa mission de terrain portant sur le suivi des territoires et des gibiers de la région, la FICIF a tenu cette année à être partenaire institutionnel du 5^{ème} Salon des Artistes Animaliers, de Chasse et de la Nature qui se tenait à Paris (Auteuil) du 20 au 22 novembre (Site : www.salon-artistes-animaliers.com).

Lors de ce salon qui réunissait une cinquantaine d'artistes animaliers spécialistes de la faune sauvage et de la chasse exposant un millier d'œuvres (peintures, sculptures, dessins, photos, gravures, vitraux) notre fédération a décerné le Prix FICIF des Beaux-arts de la Chasse au sculpteur Hedwige de Pomyers qui affirme son talent en célébrant chevaux, chiens, sangliers, ours ou renards.

Les chasseurs sont accueillants

Cette année encore, comme elle le fait depuis 2013, la FICIF s'est associée à l'opération nationale « Un dimanche à la chasse » qui s'est déroulée le 19 octobre à travers toute la France.

Ce dimanche-là, 12 territoires adhérents de notre fédération ont accueilli 36 invités non-chasseurs pour leur faire vivre un moment de découverte et de partage de la chasse dans un cadre de nature où la cohabitation est un enjeu majeur.

Plongés dans un contexte périurbain parfois difficile, les chasseurs d'Île-de-France sont confrontés et rompus au dialogue avec les autres usagers de la nature auxquels ils ont toujours à cœur d'expliquer le rôle de la chasse et la passion qui les anime, agissant ainsi en véritables ambassadeurs de cette activité.

À l'issue de cette journée d'initiation à la chasse dans une ambiance authentique, les participants non-chasseurs ont expliqué combien ils étaient impressionnés par l'organisation très encadrée, par les règles strictes de sécurité, par le respect des prélèvements de gibiers, par les actions de gestion des territoires mais aussi combien ils étaient touchés par la convivialité et par le savoir-vivre des chasseurs.

Dans notre région, ce dernier « Dimanche à la chasse » a été un succès grâce à l'engagement et à la générosité de quelques responsables de territoires qui ont su accueillir des non-chasseurs, faisant cela au nom de la FICIF et dans l'intérêt de toute la chasse.

Notre fédération leur adresse tous ses remerciements, en espérant qu'ils feront des émules et en donnant rendez-vous à tous en octobre 2016, pour un prochain « Dimanche à la chasse ».

Rendez-vous au Salon de la Chasse de Rambouillet

Le Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage de Rambouillet se tiendra au Parc des expositions de Mantes-la-Jolie (Yvelines), du vendredi 1^{er} au lundi 4 avril 2016 (Site : www.salondelachasse.com).

Rendez-vous annuel traditionnel, apprécié de beaucoup de chasseurs en particulier franciliens, ce salon réunira des exposants de tous les domaines de la filière chasse : armuriers, spécialistes des équipements et vêtements, agences de voyages, territoires de chasse, grands partenaires...

Comme d'habitude, la FICIF sera présente sur ce salon pour accueillir ses adhérents et amis avec une exposition de trophées de grands cervidés originaires de nos trois départements de l'ouest francilien.

Ce 20^{ème} Salon de la Chasse sera aussi pour la FICIF l'occasion de tenir son assemblée générale annuelle marquée par un vote pour renouveler la moitié du conseil d'administration.

Assemblée générale et élection

L'assemblée générale annuelle 2016 de la FICIF se tiendra samedi 2 avril à 9h00 dans le cadre du Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage de Rambouillet (Parc des expositions de Mantes-la-Jolie - Yvelines). Cette assemblée générale est importante car, trois ans après la création de la FICIF avec l'élection de ses 24 administrateurs, il convient statutairement de renouveler la moitié du conseil d'administration.

Après avoir déterminé pour chacune des quatre unités territoriales composant la FICIF le nombre de sièges à renouveler : 4 sur 9 pour Paris, Hauts-de-Seine, Seine-St-Denis, Val-de-Marne, 2 sur 5 pour les Yvelines, 3 sur 5 pour l'Essonne, 3 sur 5 pour le Val-d'Oise, un tirage au sort a désigné les administrateurs sortants dont le mandat prendra fin le 30 juin prochain.

Au cours de l'assemblée générale du 2 avril, seront élus 12 administrateurs pour un mandat de six ans.

Tous les renseignements pratiques relatifs à cette assemblée générale électorale seront transmis aux membres de la FICIF par courrier postal, avant la fin du mois de février.

La participation de chaque adhérent est vivement souhaitée, sachant que lors de son enregistrement, il devra présenter le timbre vote qui accompagne le feuillet de validation annuelle de son permis de chasser.

Régionales

Avec des compétences qui ont été élargies ces dernières années, la Région est devenue une instance incontournable en matière d'environnement et de ruralité car elle intervient dans les documents d'orientation et de planification qui ont une influence directe sur les habitats naturels et sur la faune sauvage.

Si le département reste le symbole de la relation de proximité entre territoires, acteurs locaux et chasseurs, ceux-ci doivent cependant désormais veiller à s'ancrer dans la région, là où se situe le pouvoir d'agir.

Profitant des élections régionales, la Fédération régionale des Chasseurs d'Île-de-France (FICIF et FDC 77) a contacté les différents candidats pour connaître leurs positions sur la mise en œuvre d'un plan d'action conjoint pour les habitats de la faune sauvage, le gibier et les chasseurs d'Île-de-France.

Soucieuse de ne pas interférer dans le débat politique mais fermement décidée à « défendre les intérêts des chasseurs », comme la loi lui en fixe la mission, notre fédération régionale (FRC Île-de-France) a tenu à rendre compte de son action afin, qu'avant leur vote, tous les chasseurs franciliens soient parfaitement éclairés en matière de chasse et de ruralité.

Les réponses envoyées par les candidats ont été mises en ligne sur les sites FICIF et FDC 77.

Le blaireau francilien se porte bien

Depuis plusieurs années, la FICIF recueille auprès des agriculteurs, des chasseurs, des piégeurs et des déterreurs de notre région, des informations indiquant que la population de blaireaux connaît un essor certain dans les trois départements de la grande couronne parisienne.

Pour évaluer la portée de ce développement, la FICIF a initié en 2014 auprès des sociétés de chasse une enquête qui a permis de répertorier par commune les blaireautières fréquentées et de les analyser, mais aussi de recenser les collisions sur les routes et les bilans des actions de chasse touchant les blaireaux.

Cet inventaire aujourd'hui achevé établit un état de cette population de blaireaux par département.

Le 24 novembre, une séance de travail réunissant à Rambouillet piégeurs, équipages de déterrage, administrateurs et techniciens de la FICIF a permis de présenter les premiers résultats de cette enquête qui seront repris dans les unités de gestion et en réunion d'assemblée départementale.

Le blaireau qui n'est pas classé nuisible occasionne lui aussi des dégâts aux cultures et parfois à certains espaces aménagés (jardins, golfs). Sur cet animal essentiellement nocturne, la seule pression de chasse (vénerie sous terre ou tir) s'avère insuffisante pour maîtriser l'accroissement annuel.

C'est pourquoi la FICIF va proposer la mise en place de solutions à valider en CDCFS.

Les gibiers sur toutes les tables

Une étude sur la valorisation de la viande de gibier des chasseurs d'Île-de-France va être lancée prochainement pour évaluer la possibilité de mise en place d'une filière gibier de chasse dans notre région.

Ce projet qui s'inscrit dans l'esprit de la marque de la FNC « Gibier de chasse – Chasseurs de France » est financé par la Maison de la Chasse, la FDC de Seine-et-Marne et la FICIF.

Trois axes de développement doivent être analysés : la préparation et la cuisine des gibiers, la formation pour le traitement de la venaison, la collecte locale des gibiers.

Dans l'esprit de cette future mise en valeur de la viande de gibier en Île-de-France, une première expérience a été initiée avec le Lycée hôtelier Guillaume Tirel à Paris. En novembre, Eva Faure, vétérinaire à la FNC a exposé aux élèves les aspects sanitaires et culinaires du gibier tandis qu'Olivier Marcand, technicien à la FICIF leur a montré comment préparer la venaison. Cette approche aura permis à ces élèves de cuisiner des plats servis au cours de deux dîners thématiques autour de la chasse.

Relations renforcées entre ONCFS et FICIF

Avec Eric Hansen, délégué interrégional Centre – Île-de-France ONCFS et Thierry Clerc, président de la FICIF, et à l'occasion de la nomination de Cédric Bailleux, chef du service interdépartementale IdF ONCFS, les inspecteurs de l'environnement de l'ONCFS et techniciens de la FICIF se sont réunis le 10 novembre. Cette rencontre a permis des échanges fructueux d'informations entre les équipes pour une meilleure connaissance réciproque des hommes, des missions et des actions dans le cadre d'un renforcement des relations opérationnelles entre les services de l'ONCFS en Île-de-France et la FICIF.

Chasseurs partenaires pour enseigner la nature

La Fédération départementale des chasseurs de l'Oise qui a développé avec succès depuis 2012 une offre d'animation instructive autour de la faune et de son environnement, est aujourd'hui en mesure de proposer un programme éducatif agréé par l'Education nationale, et touchant un très large public de scolaires. Pour profiter de cette expérience et de ce savoir-faire, la FICIF s'est rapprochée de la FDC de l'Oise avec laquelle elle a signé une convention l'autorisant à utiliser le matériel pédagogique déjà très apprécié. Tout en menant leurs actions de formation dans leurs départements respectifs, les deux fédérations se sont engagées à promouvoir leur politique à l'éducation de l'environnement afin de développer un service moderne et innovant à l'apprentissage de la chasse et de son monde rural.

Souriez, vous n'êtes plus filmé

La fixation d'une caméra vidéo ou d'un appareil de photo sur l'arme de chasse est interdite depuis cet été. La dangerosité de ce système était avérée car l'attention du chasseur pouvait être distraite lors du tir. Les chasseurs doivent donc désormais choisir entre filmer ou tirer car il n'est plus question de mener ces deux actions dans un même mouvement. Ceux qui filmaient devront s'abstenir et ceux qui sont filmés préféreront constater que l'objectif de la caméra n'est pas associé au trou noir et menaçant du canon d'une arme fût-elle déchargée.

Quand le fox trotte

On dit tout et son contraire à propos du renard ! Fréquente-t-il les villes et en particulier la capitale ? Comment le qualifie-t-on ? Est-il vecteur de maladies transmissibles à l'homme ? Pour en savoir plus, et en particulier pour recenser sa présence et estimer sa répartition à Paris, pour étudier l'image qu'il véhicule et pour estimer les risques sanitaires liés à sa présence, un projet de recherche appelé Fox-Trotte est actuellement développé par des chercheurs du CNRS, des universités de Paris 1 et de Paris 8, du Muséum, en lien avec les institutions concernées par la gestion de la faune sauvage en milieu urbain et bien sûr avec l'appui de la FICIF et des piégeurs. Toute personne souhaitant fournir des données complémentaires au sujet du renard parisien peut prendre contact avec Sarah Bortolamiol, coordinatrice du projet : 07 53 36 84 38 - operation.foxtrotte@gmail.com

Le Parlement et les chasseurs

Siégeant à Paris, le Parlement français est composé de deux assemblées au sein desquelles on trouve deux groupes d'études particulièrement concernés par les questions relatives à la chasse.

- A l'Assemblée nationale, le groupe d'étude « Chasse et territoire »,
président : Philippe Plisson, député PS de Gironde.
- Au Sénat, le Groupe d'études Chasse et pêche,
président : Jean-Noël Cardoux, sénateur LR du Cher.

La lettre « *Chasseurs d'Île-de-France* » est diffusée aux 23 000 adhérents de la FICIF.
Elle est en ligne sur le site Internet de la FICIF : www.ficif.com

FICIF : Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France

58 avenue du Général Leclerc - 92514 Boulogne Billancourt Cedex - tél. : 01 55 60 18 70 - fax : 01 55 60 07 15
3 rue Paul Demange - CS 50005 - 78519 Rambouillet Cedex - tél. : 01 34 85 33 00 - fax : 01 34 85 33 02
mél. : contact@ficif.com - Internet : www.ficif.com